



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**EDUCATION PHYSIQUE
ET SPORTIVE**

LIVRET CANDIDAT

**EXAMEN PONCTUEL TERMINAL DES
BACCALAUREATS GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES.**

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL : SAUVETAGE AQUATIQUE

**Rectorat, Académie de la Guyane
TROUBIRAN
Route de Baduel, BP 6011
97306 CAYENNE Cedex
05.94.27.20.00**

Cette évaluation ponctuelle est adossée aux programmes des enseignements optionnels pour les classes de première et de terminale et défini par la note de service du 25-10-2021.

« Un choix entre deux modalités de passation de ces évaluations ponctuelles est proposé aux candidats individuels :
- une modalité de passation consistant en deux séries d'évaluations ponctuelles, une à la fin de l'année de première sur le programme de première, l'autre à la fin de l'année de terminale sur le programme de terminale.
- une modalité de passation consistant en une unique série d'évaluations ponctuelles organisées l'année de la délivrance du diplôme du baccalauréat »

☞ Le Contrôle Ponctuel Terminal s'effectue sur les deux années de première et terminale :

- Classe de première :

. épreuve pratique : **sauvetage aquatique**

. épreuve orale : d'une durée de 15 minutes, porte sur une activité physique sportive ou artistique (Apsa) et un thème d'étude, tous deux choisis par le candidat.

Il débute par un exposé de 5 minutes maximum dans lequel le candidat présente une problématique mettant en lien le thème d'étude et l'Apsa choisis. Il se poursuit par un entretien avec le jury qui permet d'investiguer les connaissances sur l'Apsa et la thématique choisie, ainsi que sur la mise en relation du thème d'étude et de l'Apsa.

- Classe de terminale :

. épreuve pratique : **badminton**

. épreuve orale : d'une durée de 15 minutes, porte sur un thème d'étude, choisi par le candidat, en lien avec sa propre pratique.

Il débute par un exposé de 5 minutes maximum dans lequel le candidat présente une problématique mettant en lien le thème d'étude et sa propre pratique en s'appuyant sur l'Apsa de son choix. Il se poursuit par un entretien avec le jury qui permet d'approfondir son argumentation et la réflexion sur sa pratique et son entraînement en investiguant des connaissances diversifiées sur la thématique choisie et sa mise en relation avec sa pratique personnelle et l'Apsa choisie.

☞ Le Contrôle Ponctuel Terminal s'effectue sur la seule année de terminale :

- épreuves pratiques : **sauvetage aquatique + badminton**

- épreuve orale : d'une durée de 20 minutes, porte sur un thème d'étude, choisi par le candidat, en lien avec sa pratique, et sur les connaissances liées à un autre thème d'étude également choisi par le candidat.

Il débute par un exposé de 5 minutes maximum dans lequel le candidat présente une problématique mettant en lien le thème d'étude et sa propre pratique en s'appuyant sur l'Apsa de son choix. Il se poursuit par un entretien avec le jury qui permet d'approfondir son argumentation et la réflexion sur sa pratique et son entraînement en investiguant des connaissances diversifiées sur la thématique choisie et sa mise en relation avec sa pratique personnelle et l'Apsa choisie.

Lors des cinq dernières minutes, les questions du jury visent à apprécier les connaissances du candidat sur un deuxième thème d'étude choisi.

La participation à chacune de ces épreuves nécessite une tenue adaptée.

☞ La partie pratique est notée sur 12 points. Pour l'évaluation sur le cycle terminal, cette note est constituée de la moyenne des deux notes obtenues aux épreuves pratiques

EPREUVE : Sauvetage aquatique

I – CHAMP D'APPRENTISSAGE N°2 :

« Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains »

II – DESCRIPTION DE L'EPREUVE :

- Parcours continu d'une distance de 200m durant lequel le candidat nage, franchit des obstacles, puis recherche et remorque un objet lesté ou un mannequin en un temps imparti.

III – PRINCIPE DE PASSATION DE L'EPREUVE :

- Au cours de l'échauffement, le candidat choisit parmi quatre parcours de difficulté croissante selon la nature et le nombre des obstacles à franchir durant les 7 premiers 25 m et selon la nature de l'objet remorqué durant le dernier 25 m.
 - parcours Vert : 5 obstacles d'une seule nature + recherche et remorquage de l'objet lesté.
 - parcours Bleu : 5 obstacles verticaux et horizontaux + recherche et remorquage de l'objet lesté.
 - parcours Rouge : 7 obstacles verticaux et horizontaux + recherche et remorquage de l'objet lesté.
 - parcours Noir : 7 obstacles verticaux et horizontaux + recherche et remorquage du mannequin.

IV – CONDITIONS DE L'EPREUVE :

- L'épreuve se déroule en bassin de 25m ou de 50 m.
- Le port du bonnet de bain est obligatoire, le short et le bermuda ne sont pas autorisés.
- Le port du maillot de bain une pièce pour les filles est vivement conseillé.
- Seules les lunettes de natation sont autorisées.
- En tout état de cause, se conformer au règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

V – DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION :

1^{ère} phase :

- Accueil des candidats (appel, vérification d'identité).
- Explication sur le déroulement de l'épreuve.
- Le candidat indique son temps de référence au jury.

2^{ème} phase :

- Échauffement : Pendant cette phase, le candidat communique au jury le choix de son parcours et prévoit l'organisation du franchissement des obstacles et leur répartition au cours des 200 m.
- Avant le départ, il annonce au jury son projet d'organisation de franchissement des obstacles : il détaille quel(s) obstacle(s) (horizontal et/ou vertical) il franchit sur chacun des 7 premiers 25 mètres du parcours dans le respect de la couleur de son parcours (pas d'enchaînement sous l'eau de deux obstacles).

3^{ème} phase :

Le candidat réalise l'épreuve. Le temps maximum imparti pour réaliser les 200 m du parcours :
5 minutes 45 secondes pour les garçons et 6 minutes 15 secondes pour les filles.

4^{ème} phase : Epreuve orale

Au regard du contexte local, celle-ci peut se dérouler dans un autre lieu, le jour même ou le lendemain.

VI – RÈGLEMENT :

- Tout candidat qui dépasse le temps imparti est arrêté. Tout contact ou réchappe d'un obstacle est pénalisé.

VII - MODALITES D'ÉVALUATION :

Cf. Référentiel national

EPREUVE PRATIQUE

Parcours continu d'une distance de 200m durant lequel le candidat nage, franchit des obstacles, puis recherche et remorque un objet lesté ou un mannequin en un temps imparti.

Nature des obstacles :

- vertical par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1m de profondeur ;
- horizontal imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2m.

Des objets lestés et un mannequin enfant sont placés entre 1,50 et 2m de profondeur et à cinq mètres environ du bord.

Lors du dernier 25 m et après une nage d'approche de 5 mètres, le candidat doit aller chercher l'objet immergé de son choix (objet lesté ou mannequin enfant) et le ramener sur les 20 mètres restant.

Au cours de l'échauffement, le candidat choisit parmi quatre parcours de difficulté croissante selon la nature et le nombre des obstacles à franchir durant les 7 premiers 25m et selon la nature de l'objet remorqué durant le dernier 25 m.

Parcours Vert : 5 obstacles d'une seule nature + recherche et remorquage de l'objet lesté

Parcours Bleu : 5 obstacles verticaux et horizontaux + recherche et remorquage de l'objet lesté

Parcours Rouge : 7 obstacles verticaux et horizontaux + recherche et remorquage de l'objet lesté

Parcours Noir : 7 obstacles verticaux et horizontaux + recherche et remorquage du mannequin

Le candidat communique le choix de son parcours avant le début de l'épreuve et prévoit l'organisation du franchissement des obstacles et leur répartition au cours des 200 mètres.

Avant le départ, il annonce au jury son projet d'organisation de franchissement des obstacles : il détaille quel(s) obstacle(s) (horizontal et/ou vertical) il franchit sur chacun des 7 premiers 25 mètres du parcours dans le respect de la couleur de son parcours. Il doit recouper la surface de l'eau entre chaque obstacle (pas d'enchaînement sous l'eau de deux obstacles).

Le temps maximum imparti pour réaliser les 200 mètres du parcours : 5 minutes 45 pour les garçons et 6 minutes 15 secondes pour les filles.

Tout candidat qui dépasse le temps imparti est arrêté. Tout contact ou réchappe d'un obstacle est pénalisé.

La qualité du remorquage et la conformité au projet de parcours sont également prises en compte.

POINTS A AFFECTER	ELEMENTS A EVALUER			
8 points	<p>Parcours réalisé la difficulté est validée si la nature et le nombre des obstacles sont respectés : sinon le parcours sera déclassé d'une difficulté inférieure.</p> <p>Chaque contact est pénalisé de - 0,5 pt ; Chaque réchappe* est pénalisée de - 1 pt ;</p>	<p>Parcours non terminé ou temps imparti dépassé : 0 pt Parcours Vert : 2 pts Parcours Bleu : 4 pts Parcours Rouge : 6 pts Parcours Noir : 8 pts</p>		
2 points	Qualité du remorquage	Objet ou mannequin non remonté à la surface ou transport le plus souvent sous l'eau : 0 pt	Objet ou mannequin remonté à la surface, le plus souvent hors de l'eau lors du remorquage : 1 pt	Objet ou mannequin remonté à la surface, toujours hors de l'eau lors du remorquage : 2 pt
2 points	Conformité au projet annoncé	Le parcours réalisé diffère du projet annoncé de plus d'un obstacle : 0 pt	Le parcours réalisé diffère du projet annoncé d'un obstacle : 1 pt	Le parcours réalisé est strictement conforme au projet annoncé dans l'enchaînement du nombre d'obstacles et leur nature : 2 pts

* Obstacle partiellement éviter. Par exemple : tapis soulevé, demi-lune déplacée